



ASSEMBLEES GENERALES DU SMC DU 21 DECEMBRE 2023

• ORDRE DU JOUR •

Lieu : Fondation Martell, 16 Av. Paul Firino Martell, 16100 Cognac

16h Accueil des participants

16h15 Assemblée Générale ordinaire

1. Approbation de l'ordre du jour	Validation	5mn
2. Actualité des marchés	Discussion	15mn
3. Feuille de route du SMC pour la prochaine mandature o <i>Projet de résolution n°1</i> <i>L'assemblée générale prend acte de la feuille de route proposée et l'approuve telle que discutée</i>	Validation	20mn
4. Budget du SMC o <i>Projet de résolution n°2 : Validation du budget</i> <i>L'assemblée générale prend acte de la proposition de budget prévisionnel et l'approuve</i> o <i>Projet de résolution n°3 : Détermination des cotisations</i> <i>L'assemblée générale, après en avoir délibéré approuve les modalités de détermination des cotisations telles que présentées</i>	Décision	20mn
5. Bilan des commissions du BNIC	Décision	60mn
6. Stratégie Fédération Française des Spiritueux et Salon International de l'Agriculture par Thomas Gautier, Directeur de la FFS	Information	15mn

18h30 Packaging et réemploi : enjeux règlementaires et pratiques

45mn

19h30 Cocktail Dinatoire